

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mairie de CHARTAINVILLIERS

28130

Téléphone : 02 37 32 32 91

-----  
Département d'Eure et Loir

-----  
Arrondissement de CHARTRES

-----  
Canton d'EPERNON  
-----

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Délibération n° 01 / 2023**

OBJET :

-----  
APPROBATION COMPTE  
DE GESTION 2022

-----  
Date de la convocation  
du C.C.A.S.

30 mars 2023  
-----

Certifié exécutoire  
compte tenu de sa  
réception en Préfecture  
le 13 Avril 2023  
et de sa publication  
le 13 Avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de la Commune de CHARTAINVILLIERS, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain BOUTIN.

Étaient présents : Mesdames Danielle BENOIST, Françoise GILLES et Dominique LEJEUNE ; Messieurs Guy BOUAZIZ et Giuseppe VOLPE

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absentes excusées : Mesdames Sandrine, ANEST Claudie PICHOT et Sylvie SILLY.

Secrétaire de séance : Dominique LEJEUNE

En application des dispositions des articles L1612.12 et L2121-31 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion du comptable qui doit être voté préalablement au compte administratif, sous peine d'annulation de ce dernier par le juge administratif.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Monsieur le Président DÉCLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2022 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part,

Considérant l'exactitude des opérations, le Conseil d'administration, approuve, à l'unanimité, le Compte de Gestion de l'exercice 2022.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800841-20230404-01-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2023

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président

